

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Situation au Mali Question au Gouvernement n° 4059

Texte de la question

SITUATION AU MALI

M. le président. La parole est à M. M'jid El Guerrab.

**M. M'jid El Guerrab.** Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, il y a quelques minutes, nous avons appris que le colonel Assimi Goïta, vice-président du Mali, avait démis de leurs fonctions le président Bah N'Daw, ainsi que le premier ministre Moctar Ouane, arrêtés lundi soir par des membres de l'armée et détenus dans le camp militaire de Kati. Il leur serait reproché d'avoir « enfreint la charte de la transition ».

Ce nouveau rebondissement, qui survient alors que le pays a connu en août dernier son quatrième coup d'État depuis l'indépendance, complexifie encore la situation politique et en matière de sécurité dans la région du Sahel, quelques jours après les bouleversements graves survenus au Tchad. Pourtant, avant les événements de la nuit dernière, le Mali semblait se diriger vers une transition démocratique inclusive, qui associait les acteurs politiques et sociaux, comme le président Bah N'Daw me l'avait clairement signifié lors d'un déplacement au Mali, dans ma circonscription.

Avant d'aller plus avant dans ma question, j'ai une pensée pour les 8 500 ressortissants français qui vivent au Mali, ainsi que pour les 5 100 soldats français engagés dans l'opération Barkhane pour assurer la paix et la stabilité dans la région, eux qui ont déjà payé un lourd tribut en honorant leurs missions. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes Agir ens, LaREM, LR et SOC.)

Monsieur le ministre, alors que notre pays a accueilli la semaine dernière un sommet international sur le financement des économies africaines, afin d'accompagner le continent dans la résolution de la crise sanitaire, la communauté internationale, et, au premier rang de celle-ci, l'Union africaine, se préoccupent des soubresauts de la gouvernance, dont la stabilité est le préalable à toute sortie durable de la crise dans la zone. Quelle est la position de la France concernant cette nouvelle menace pour la stabilité du Sahel ? Comment assurer la sécurité de nos compatriotes qui résident au Mali ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. La France condamne avec la plus grande fermeté le coup de force qui s'est déroulé hier au Mali. (M. Jean-Luc Mélenchon applaudit.) À la suite d'un changement de gouvernement décidé légalement par le président de la transition Bah N'Daw et le premier ministre Moctar Ouane, ceux-ci ont été arrêtés et conduits dans le casernement de Kati.

Cette condamnation ferme est unanime, puisque s'y associent l'Union africaine, l'Union européenne et tous les voisins du Mali, réunis dans le cadre de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, la

CEDEAO. En outre, nous proposerons de nouveau au Conseil de sécurité des Nations unies de formuler une condamnation. Nous avons donc provoqué sa réunion, qui aura lieu dans quelques heures – ce sera encore le matin à New York – pour prendre en considération la grave situation au Mali.

Le respect strict du caractère civil de la transition et de ses délais est une condition *sine qua non* de la crédibilité de ce processus et du soutien des partenaires internationaux aux autorités maliennes. Dans l'immédiat, nous exigeons donc la libération des autorités détenues, dont la sécurité doit être garantie, et la reprise immédiate du cours normal de la transition. En outre, je sais que l'ancien président du Nigéria, M. Goodluck Jonathan, doit se rendre aujourd'hui à Bamako pour faire valoir le point de vue des pays de la région.

Je précise qu'en l'absence de retour à une transition ordonnée, nous prendrons des mesures immédiates ciblant les responsables militaires et politiques qui entravent la transition. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes Agir ens et Dem.)

## Données clés

Auteur: M. M'jid El Guerrab

Circonscription: Français établis hors de France (9e circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4059 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 mai 2021

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2021